

ASSURANCE DES FLOTTES AUTOMOBILES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA008	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1737,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 02/10/2024 au 04/10/2024

OBJECTIFS

- Définir les flottes automobiles, les besoins des clients et le marché.
- Analyser le risque flotte
- S'initier à la méthodologie de souscription du contrat flotte
- Appréhender les critères de tarification

Métiers préparés :

Souscripteur flotte automobile

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur traite le contrat et ses garanties, l'étude des risques en vue de leur souscription et de leur cotation, la prévention et la gestion. Les participants cotent des parcs et optimisent les budgets en s'initiant aux montages financiers et à la manipulation des franchises.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Cerner le marché des flottes

1. Chiffres
2. Intervenants et types de flottes

B. Connaître les garanties propres aux flottes

1. Responsabilité fonctionnement des engins
2. Assurance des remorques
3. Garantie en valeur financière (véhicules en location de longue ou moyenne durée)
4. Assurance « missions »

C. Apprécier le risque « flotte »

1. Réunir les informations (parcs, activités, statistiques etc.)
2. Analyser les données factuelles, économiques, techniques du risque
3. Étudier les statistiques : les ratios (fréquences, sinistres/cotisations, prime pure par moteur)

D. Établir la cotation d'une flotte

1. Déterminer la cotisation : cotisation pure, impact des sinistres « graves », process de calcul, chargement et fiscalité
2. Optimiser le budget « flotte » au moyen d'une conservation déposée, licéité des montages
3. Savoir utiliser les franchises par sinistre : responsabilité, dommages

E. Participer à un appel d'offres ou l'organiser

F. Préconiser et apprécier un plan de prévention des accidents

1. Réduire la sinistralité grâce à la prévention : étude, plan d'action, suivi de résultats
2. Accompagner la prévention par des mesures tarifaires

G. Définir les prestations de service propres aux flottes

1. Gestion du contrat
2. Sinistres

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire

remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs et gestionnaires de contrats flottes
Chargés d'indemnisation automobile
Collaborateurs d'intermédiaires d'assurance chargés du placement ou de la gestion des flottes
Fleet managers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA017 - Parcours DL017

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1737,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 15:21